DNCA INVEST
SÉRÉNITÉ PLUS

OBLIGATIONS ZONE EURO COURT TERME

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 ans calculé avec coupons réinvestis sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	106,85
Actif net (m€)	166
Nombre d'émetteurs	106
Sensibilité moyenne	1,17
Sensibilité nette	1,17
Maturité moyenne (années)	1,46
Taux actuariel moyen	4,07%
Note moyenne	BBB

Performance (du 03/11/2016 au 28/03/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

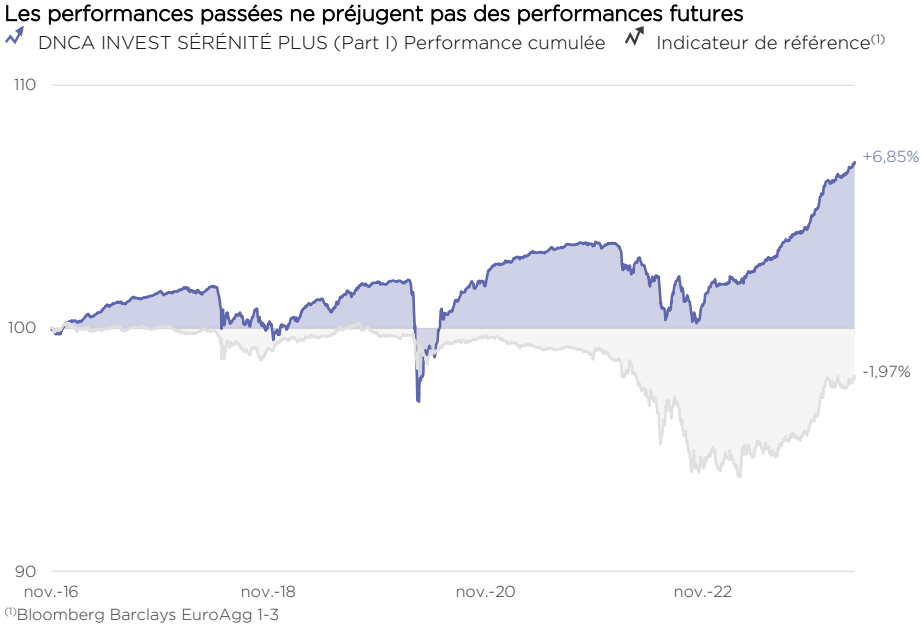

(1)Bloomberg Barclays EuroAgg 1-3

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	Depuis la création
Part I	+4,53	+1,91	+1,13	+0,90
Indicateur de référence	+3,31	+0,13	-0,34	-0,27
Part I - volatilité	0,67	1,10	1,31	1,21
Indicateur de référence - volatilité	1,46	2,07	1,48	1,33

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans
Part I	+0,43	+0,71	+0,71	+4,53	+3,85	+5,78
Indicateur de référence	+0,45	+0,10	+0,10	+3,31	+0,26	-1,68

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Part I	+4,20	-1,63	+0,84	+0,68	+1,83	-1,36	+1,27
Indicateur de référence	+4,02	-4,65	-0,78	-0,15	+0,07	-0,29	-0,31

Indicateur de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Tracking error	0,92%	1,56%	1,51%	1,41%
Coef. corrélation	0,88	0,48	0,42	0,39
Bêta	0,41	0,27	0,37	0,36

Principaux risques : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque en perte de capital, risque de liquidité, risque de titres convertibles, risque lié à l'investissement dans des Contingent Convertibles Bonds et/ou des obligations échangeables, risque lié aux obligations perpétuelles, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de contrepartie, risque actions, risque d'investir sur des titres à revenu fixe, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque lié aux titres en difficultés, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions+

	Poids
Italy I/L 2024	2,49%
Ford Motor Credit Co LLC 1.74% 2024 (4,8)	1,51%
KBC Group NV 4.5% 2026 (5,6)	1,50%
Credit Agricole SA 2.7% 2025 (6,2)	1,30%
CaixaBank SA 1.63% 2026 (5,5)	1,19%
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 4.13% 2026 (6,4)	1,18%
UBS Group AG 2.13% 2026 (2,8)	1,18%
Thales SA 4% 2025 (5,4)	1,17%
Societe Generale SA 4.25% 2026 (3,5)	1,12%
Banco Santander SA 4.63% 2027 (3,7)	1,12%
	13,77%

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	26,7%	21,0%
Espagne	15,5%	9,8%
Italie	11,9%	14,2%
Allemagne	8,0%	19,1%
USA	5,8%	3,8%
Belgique	4,2%	2,4%
Pays-Bas	3,9%	5,0%
Irlande	3,4%	0,4%
Suisse	2,2%	0,9%
Royaume-Uni	2,1%	2,2%
Danemark	2,1%	0,5%
République Tchèque	2,0%	0,1%
Suède	1,9%	1,5%
Norvège	1,6%	0,8%
Israël	0,4%	0,2%
Portugal	0,2%	1,0%
Autres pays	-	11,6%
Liquidités et autres	8,1%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : CaixaBank SA 2.25% 2030 (5,5), CaixaBank SA PERP (5,5), Cellnex Finance Co SA 0.75% 2026 (6,3), Cellnex Finance Co SA 1% 2027 (6,3), Morgan Stanley 2027 FRN, RCI Banque SA 3.75% 2027 (4,3), SEB SA 1.38% 2025 (8,2), Solvay SA 3.88% 2028 (5,3), SPCM SA 2% 2026 (4,7), Traton Finance Luxembourg SA 3.75% 2027 (3,6), Unicaja Banco SA 2.88% 2029 (3) et UniCredit SpA 2% 2029 (5)

Sorties : Ball Corp 0.88% 2024 (5,9), Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA PERP (6,4), Faurecia SE 2.63% 2025 (5,5), France I/L 2024, Iberdrola International BV PERP (6,8), Nexans SA 2.75% 2024 (5,7), Telefonica Europe BV PERP (4,6), TotalEnergies SE PERP (4,1) et Volvo Car AB 2.13% 2024 (4,9)

Répartition par classe d'actifs

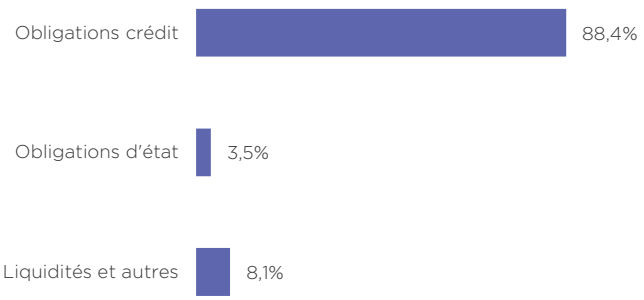

Composition et indicateurs du portefeuille obligataire

	Poids	Maturité (années)	Sensibilité	Rendement	Nombre de lignes
Obligations taux fixe	70,10%	1,60	1,35	3,98%	128
Obligations hybrides	8,55%	0,56	0,59	4,92%	17
Obligations taux variable	7,84%	1,34	0,15	3,87%	13
Obligations indexées sur l'inflation	3,52%	1,40	1,37	3,41%	2
Obligations convertibles	1,88%	0,76	0,82	5,57%	3
Total	**91,88%**	**1,46**	**1,17**	**4,07%**	**163**

Répartition par maturité

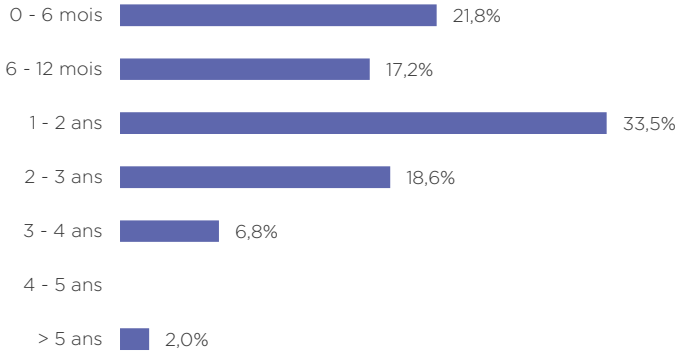

Poche obligataire (base 100)

Répartition par notation

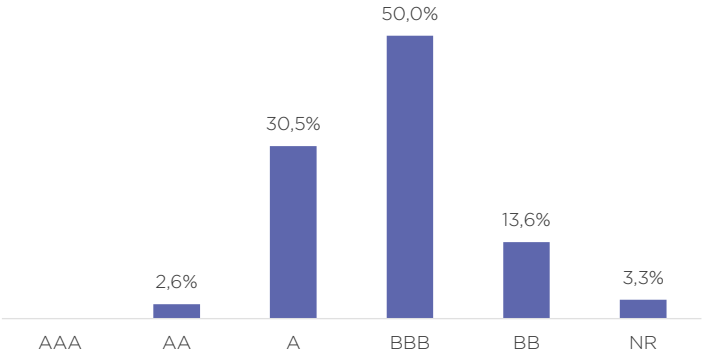

Poche obligataire (base 100)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

Le momentum positif entamé en fin d'année dernière se poursuit en mars. Les baisses de taux directeurs des banques centrales américaine et européenne se rapprochent, et quand ils dévient des attentes, les chiffres économiques et d'inflation le font principalement dans un sens favorable. Les taux sont relativement stables, et l'optimisme continue de régner. Tous les marchés progressent sur le mois, taux souverains (+1.0%), crédit (Investment grade +1.2%, haut rendement +0.4%), et actions (EURO STOXX 50 NR +4.4%). Et +0.5% pour l'indice obligataire agrégé court (1-3 ans).

DNCA Invest Sérénité Plus poursuit sa progression en mars (0,43%), ce qui porte sa performance depuis le début d'année à 0,71%.

Au sein du portefeuille, Iberdrola, KBC, Telefonica et Intesa SanPaolo remboursent par anticipation leur obligation subordonnée respective, comme attendu. L'obligation 2025 de Forvia est apportée à l'offre de l'émetteur au moment de son refinancement, tandis qu'une 2026 de la société est achetée autour de cette opération. Le renforcement de l'exposition à l'espagnol Cellnex avant la présentation de son nouveau plan stratégique est payant, puisque celui-ci voit sa note de crédit réhaussée par S&P en catégorie « investment grade », grâce notamment à un objectif d'endettement plus raisonnable. Nous renforçons également EDF dans la volatilité causée par l'annonce d'une activité marginale liée à l'armement nucléaire en France. Trois nouveaux émetteurs rejoignent le portefeuille : le chimiste belge Solvay suite au détachement de sa division de spécialité, la banque américaine Morgan Stanley et le Français SNF, leader mondial du Polyacrylamide, composé utilisé dans le traitement de l'eau, sur une échéance 2026. D'autres émetteurs sont renforcés, notamment Unicredit, Saur, Unicaja, UBS, ZF, CaixaBank, RCI Banque, Coty ou AIB.

Les caractéristiques extra-financières du portefeuille montrent une performance responsabilité de 4,85 et une exposition à la transition durable de 85,26%.

Encore considérée comme acquise il y a quelques semaines, la première baisse de taux directeur aux Etats-Unis commence à être remise en cause par les marchés après les statistiques économiques très résilientes. En zone euro à l'inverse, autant la trajectoire de baisse de l'inflation que la morosité économique confirmée, pointent bien vers une baisse des taux en juin. Ces éléments, l'évolution et surtout la valorisation des marchés ne justifient pas de modifier le positionnement du fonds, tant du point du vue de la sensibilité obligataire ou du risque de crédit. Le rendement moyen offert de 4.1% est toujours aussi attractif.

Achevé de rédiger le 08/04/2024.

Adrien
Le Clainche

Romain
Grandis, CFA

Baptiste
Planchard, CFA

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+ (96,7%)

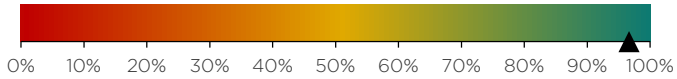

Note Responsabilité moyenne : 4,9/10

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité

Répartition du risque de responsabilité(1)

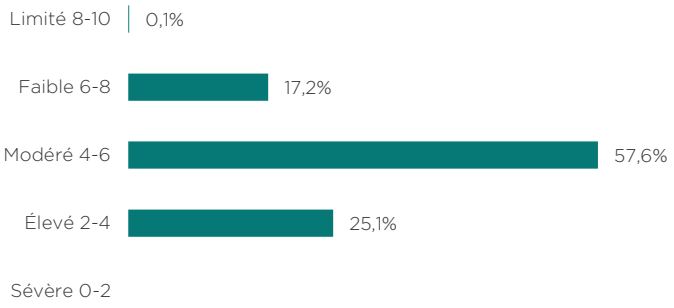

Exposition transition/RSE(2)

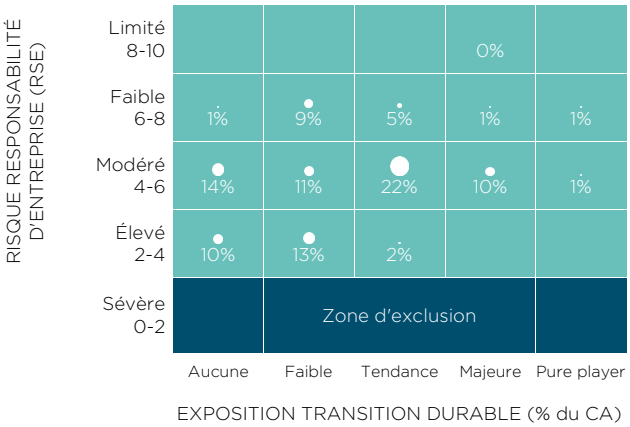

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)

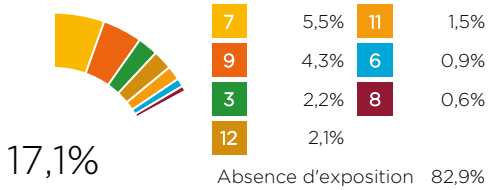

Exposition aux transitions durables(4)

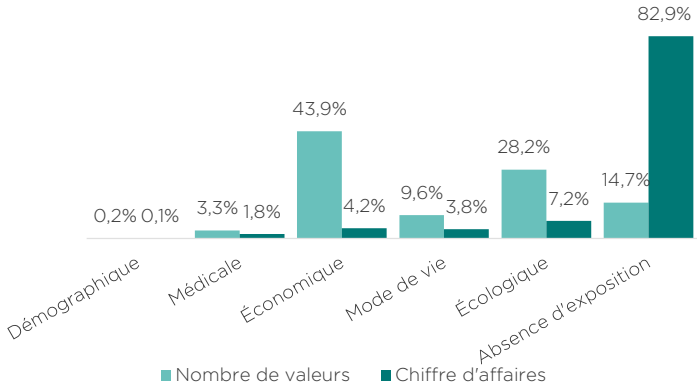

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	81%	6 347	72%	2 113
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	81%	911	72%	317
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	81%	65 308	71%	14 872
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO_2	81%	72 011	71%	17 246
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/millions d'euros investis	81%	432	71%	127
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR million sales	94%	898	97%	1 201
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		5%	5%	7%	3%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		87%	62%	90%	64%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	87%	0,1	91%	0,2
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%	1	1%	2 297
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	42%	476 315	30%	944 532
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		91%	0%	96%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		90%	18%	94%	12%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		42%	15%	32%	17%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		90%	39%	88%	38%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		91%	0%	96%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR mln sales	6%	1	4%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0%	4%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		36%	32	17%	3

Source : MSCI

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Sérénité Plus
Code ISIN (Part I) : LU1490785331
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 03/11/2016
Horizon d'investissement : Minimum 2 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : Bloomberg Barclays EuroAgg 1-3
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Adrien LE CLAINCHE
Romain GRANDIS, CFA
Baptiste PLANCHARD, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 200 000 EUR
Frais de souscription : 1% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 0,40%
Frais courants au 30/12/2022 : 0,51%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.